

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2009

APPLICATION DES ARTICLES 34-1, 39 ET 44 DE LA CONSTITUTION - (n^o 1314)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 251 à 272

présentés par
M. Urvoas et M. Valls

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, après le mot :

« jour »,

insérer les mots :

« de la même assemblée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La rédaction du second alinéa de l'article 4 est imprécise. En effet, il n'est pas indiqué si l'interdiction d'inscription à l'ordre du jour dans un délai de 12 mois concerne les deux chambres ou uniquement celle où une proposition de résolution ayant le même objet a déjà été discutée.

Il ne semble pas opportun de bloquer le travail d'une assemblée qui voudrait se saisir d'une proposition de résolution ayant le même objet qu'une discutée par l'autre chambre.

Par conséquent, cet amendement précise que le délai minimal de 12 mois ne s'applique que pour l'assemblée dans laquelle une proposition de résolution ayant le même objet a déjà fait l'objet d'une discussion en séance.

Ces amendements identiques ont été déposés par 44 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n° 251 de M. Urvoas et M. Valls
Adt n° 252 de M. Montebourg et M. Raimbourg
Adt n° 253 de M. Le Roux et Mme Filippetti
Adt n° 254 de M. Derosier et M. Le Bouillonnet
Adt n° 255 de Mme Batho et M. Lambert
Adt n° 256 de M. Dosière et Mme Pau-Langevin
Adt n° 257 de Mme Karamanli et M. Roman
Adt n° 258 de M. Valax et M. Vuilque
Adt n° 259 de M. Vidalies et M. Jean-Michel Clément
Adt n° 260 de M. Caresche et M. Vaillant
Adt n° 261 de M. Bapt et Mme Carrillon-Couvreur
Adt n° 262 de M. Eckert et Mme Maquet
Adt n° 263 de M. Deguilhem et M. Gaubert
Adt n° 264 de M. Mallot et M. Lesterlin
Adt n° 265 de M. Marsac et M. Philippe Martin
Adt n° 266 de Mme Martinel et M. Nayrou
Adt n° 267 de Mme Lemorton et M. Christian Paul
Adt n° 268 de M. Fruteau et Mme Quéré
Adt n° 269 de Mme Adam et M. Jibrayel
Adt n° 270 de M. Yves Durand et M. Néri
Adt n° 271 de M. Glavany et M. Bataille
Adt n° 272 de Mme Marcel et M. Blisko